



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : Fougères

Autres communes :

R500

Appellation : Hôtel de Ville

Monument(s)

Appellation : Hôtel de Ville

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 14/10/1926

Étendue de la protection : Hôtel de Ville : inscription par arrêté du 14 octobre 1926

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.